

# LES PROMENADES MUSICALES DU PAYS D'AUGE

## SOUTENEZ LE FESTIVAL

Chaque année, le festival apporte des propositions artistiques de niveau international dans les plus beaux lieux du Pays d'Auge, dans un esprit d'accessibilité à tous et de convivialité.

En 2024, à l'occasion des 30 ans du festival, nous souhaitons accentuer encore notre priorité en direction des enfants et des familles. Nous avons besoin de votre soutien !

### → EN ADHÉRANT À L'ASSOCIATION

20 €

30 € couple

Prénom	Nom
Adresse	
CP	Ville
Tél	Email

### → EN FAISANT UN DON (DÉFISCALISÉ)

#### VOTRE DON SERVIRA À :

- Maintenir une politique de prix de billets la plus basse possible, et notamment pour les plus jeunes.
- Permettre aux artistes de venir travailler avec les enfants d'écoles du Pays d'Auge pendant l'année scolaire.
- Développer une programmation ambitieuse pour le festival d'été.
- Pérenniser l'Académie du Pays d'Auge destinée aux jeunes artistes professionnels.

50 €

100 €

200 €

500 €

1000 €

montant libre

Nous avons besoin de votre soutien à tous : particuliers, entreprises qui croyez qu'un événement comme le nôtre peut contribuer positivement au Pays d'Auge et à son avenir. Même pour une si grande ambition, **il n'y a pas de petite contribution : chaque don compte !** Sébastien Daucé

**Pour les particuliers :** votre don vous donne droit à une réduction de l'impôt sur le revenu de 66% du montant du don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple, pour un don de 100 €, le coût réel est de 34 €.

**Pour les entreprises :** votre don vous donne droit à une réduction d'impôt de 60% du montant du don, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires. Par exemple, pour un don de 100 €, le coût réel est de 40€.

Partenaires financiers



Partenaires professionnels



Partenaires gastronomiques



Partenaires presse



**Les Promenades musicales du Pays d'Auge remercient :** Vincent Meyer et Pierre-Alain de Malleray pour leur généreux soutien, toutes les personnes donatrices qui ont contribué à cette édition, la propriétaire du Château de Cesny-aux-Vignes, les bénévoles sous la conduite de Christophe Desmaitel-Baudon qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour la réalisation de cette édition. Les équipes techniques des communes et des lieux. Les offices de tourisme du Pays d'Auge. L'Évêché de Bayeux et les prêtres affectataires des églises de Saint-Pierre-sur-Dives, de Livarot, de Dives-sur-Mer. Le conseil d'administration et les adhérents de l'association Culture et Patrimoine.